

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et, la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *M. Joseph A. B. B.*
rué B.

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

*Jos. Picard
N^o 268 Panet*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature M^r Moïse Chaput 270.

Panet,

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *J. Filiastroull*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

Archives de la Ville de Montréal

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature Mr. A. J. Delage
No 280. B

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

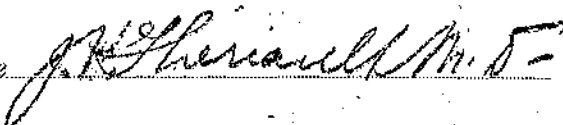
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

J. Becharbonneau
280 - *[initials]*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature Joseph Riendeau
280 Parnet

MONTRÉAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

*M. Jean Fiset
N. 266 Panel*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature.....

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Alphonse Gervais

Reçu N° 285

N. B. — Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés. contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature Cesare Pottas

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

Archives de la Ville de Montréal

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Mr Joseph Levesque*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

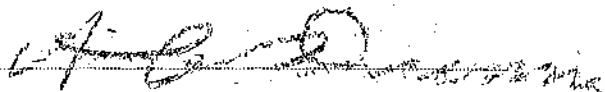
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

Archives de la Ville de Montréal

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

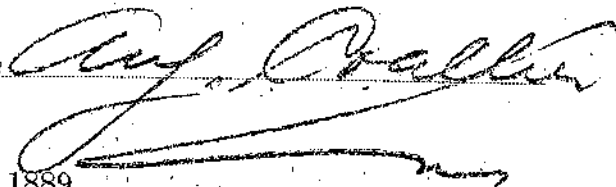
A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature 

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

Archives de la Ville de Montréal

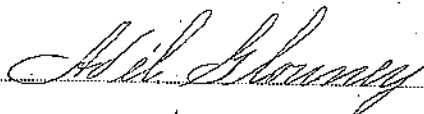
*A Son Honneur le Maire et à Messieurs les Echevins
de la Cité de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature 

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

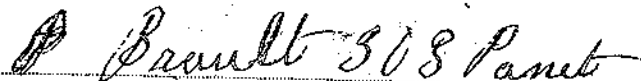
A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne jugé pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature  Brault 308 Parvt

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

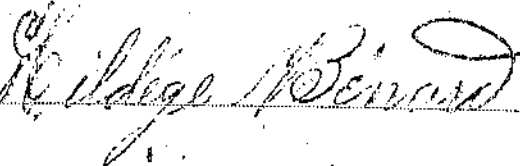
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

Archives de la Ville de Montréal

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Frank Hartney*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.


*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature  X

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Amédée Germain*

MONTRÉAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

*Signature Michel Jauriat.
309 Bonnet*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

*Alfred Bergeron
et 9 pairs*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature.....

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

Archives de la Ville de Montréal
Pierre Salin

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

J. E. Germain

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

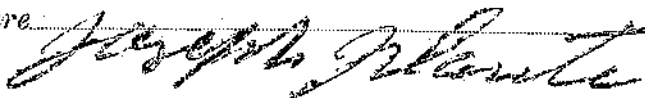
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

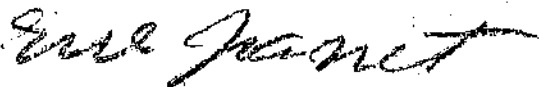
OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



MONTREAL, 26 Septembre 1889.



N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

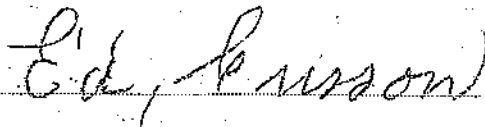
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

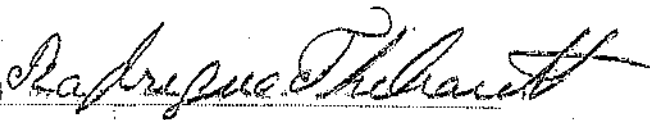
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

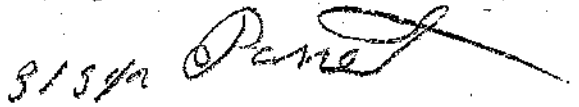
OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



MONTREAL, 26 Septembre 1889.



N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

2
A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *M. Napoléon Michon*
2013 509 franc

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature B. Lortie

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Bene Panet

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

JOLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

A. Lortie

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

René Panet

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

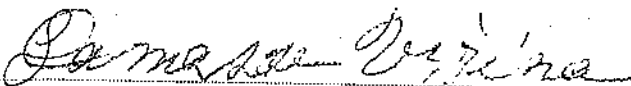
*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature: 

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

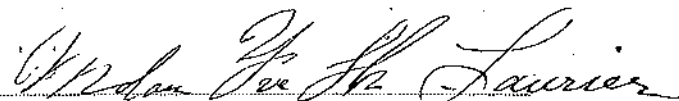
*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature  *J. P. J. Laurier*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

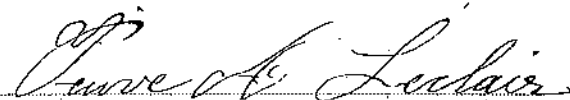
A Son Honneur le Maire et à Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature 

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

*M. Joseph A. Marin
présent*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

M. Robert Lemire

Janet 523

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

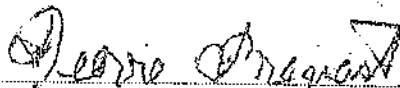
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *M. Dubois*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

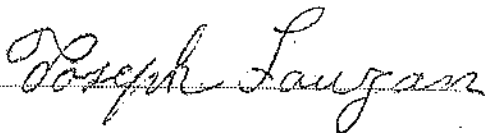
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

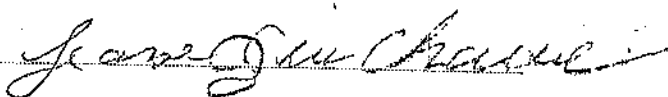
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature Joseph P. Paet

MONTREAL, 26 Septembre 1889. *J. H. S. Paet*

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Odore Falardeau*

rue Dand
383

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

*Longin
et R. R. R. R.*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

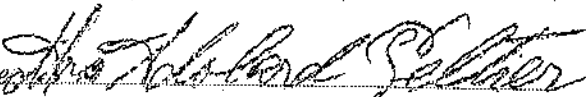
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



10327 parer
MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

J. Bergeron

Paré 357

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

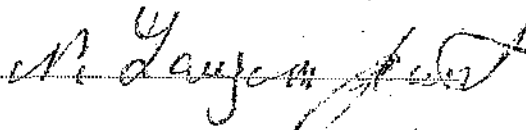
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

À Son Honneur le Maire et à Messieurs les Echevins
de la Cité de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *M^r Joseph Courmel*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

979 Paris

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

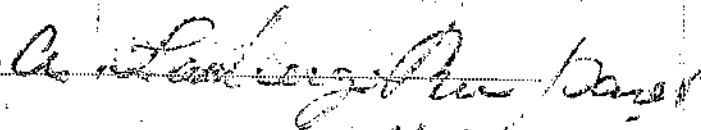
*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature 

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

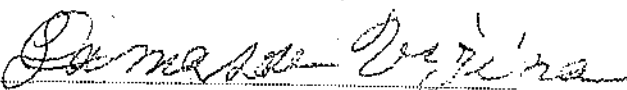
A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature: 

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

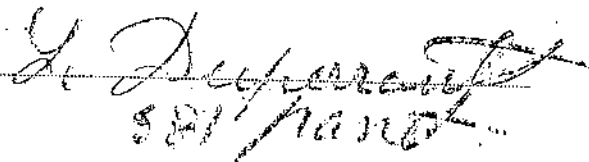
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

A handwritten signature in dark ink, appearing to read "G. Desparac". The signature is written over a horizontal line and includes a date "26/9/89" written below it.

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *M^r. Pierre Daultois*
38 St. Paul

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

Archives de la Ville de Montréal

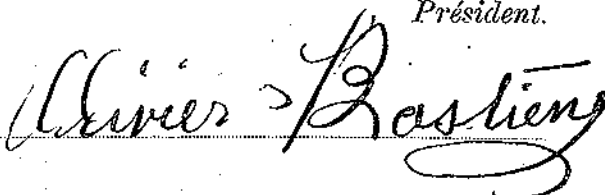
À Son Honneur le Maire et à Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais, il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature 

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

À Son Honneur le Maire et à Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier-St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

J. Calderin
589 Grand

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

Archives de la Ville de Montréal

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

J. Parreffe
O. Robert

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

Archives de la Ville de Montréal

À Son Honneur le Maire et à Messieurs les Echevins
de la Cité de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Pierre Duplessis*
Janet 393.

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Simon Gagnon*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

Archives de la Ville de Montréal

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *M^r J. Pautrier*
395^e rang

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature.....

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Philippe Brunet

437. Panet.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Olivier Robert*

389 Panet

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *J. Denis*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Louis Garlano*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cité de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Edouard Gibault*
400 Rue

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

Joseph Lapin

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

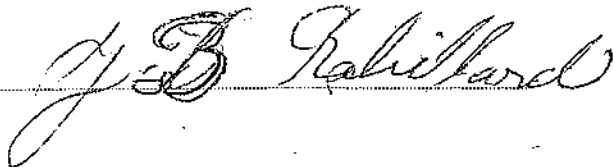
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*Son Honneur le Maire et à Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Michael Mc Nealon*

398 Bonnet Street

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

O. Robert

141 Bern

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

ME
A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins,
de la Cite de Montreal.

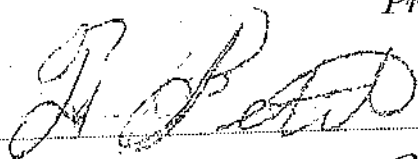
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



MONTREAL, 26 Septembre 1889.

393 Visitation

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

Archives de la Ville de Montréal

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

Joseph Secours

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Rue Moncalm 299

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *O. Duroi*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Rue Montcalm

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Moise Dilège Beau*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Montcalm 284

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature Albert Brausehans

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

rue Moncalm 300

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

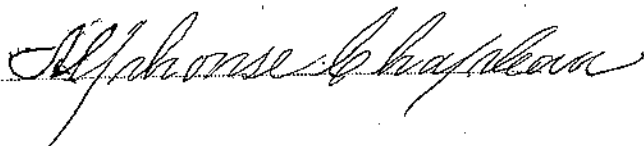
*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature 

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

1111e Montcalme 290

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et à Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

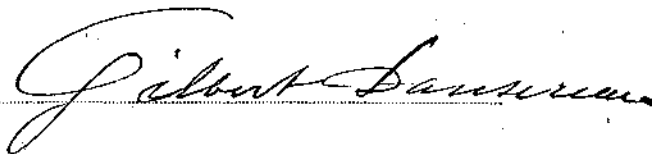
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Rue Moncalm 284

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature Alfred Lemuel

MONTRÉAL, 26 Septembre 1889.

Alfred Lemuel

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature Antoine Harveau

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Rue Moncalm 292

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature _____

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Alphonse Larivière*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Rue Bronceville 268

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature.....

O. Robert

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Rue Montcalm 260

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature Louis, Mienard

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Rue Moncal 226

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Joseph Labelle*

MONTRÉAL, 26 Septembre 1889.

Rue Moncal 226

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Maxime Laberge.*

MONTREAL, 26 Septembre 1889. *Rue Montcalm 330*

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

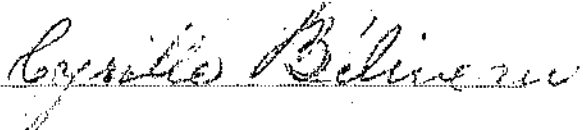
*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature 

MONTREAL, 26 Septembre 1889. Rue Moncalm 256

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

J. C. Gingras.

MONTREAL, 26 Septembre 1889

Rue Bonaparte 250

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *E. Leblanc*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Rue Boncalme 266

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

Archives de la Ville de Montréal

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

Olivier Robert

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Rue Moncelon

257/2

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

Joseph Thovier

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

1111e Boulevard 241 1/2

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

E. Desparins

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Rue Moncalm 238

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Alexis L. Maliquet*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Mme Moncalm 234

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et à Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature..... *Ed. Verone*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Mme Moncalm 234

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature Dominateur Landry

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Rue Montreal 224

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

224

Provenance

A Son Honneur le Maire et à Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *O. P. Gélinas*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Reçu 3/12

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

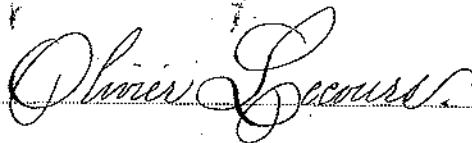
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature.....



MONTREAL, 26 Septembre 1889.



N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

Pierre Lorrain

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Handwritten number 105

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Francis Greene.*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Spencer 109

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

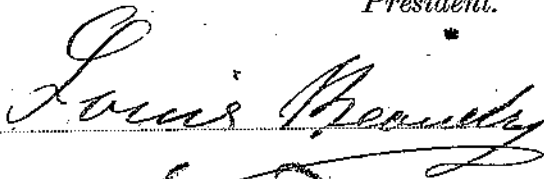
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

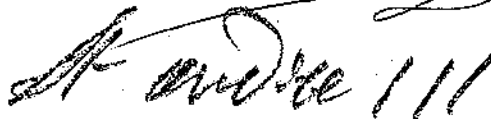
OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



MONTREAL, 26 Septembre 1889.



N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature A. F. Collette

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

St Andrew 113

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature.....

Gilbert Goderre

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

115 St Andrew

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

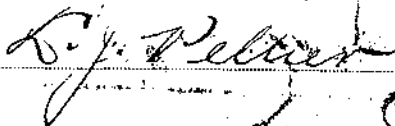
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

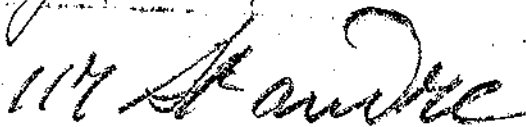
OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



MONTREAL, 26 Septembre 1889.



N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

Denis McCarthy

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

A. Caron 1889

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

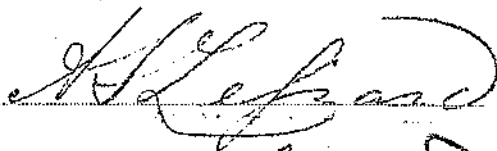
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



MONTREAL, 26 Septembre 1889.

121 St Andrew

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

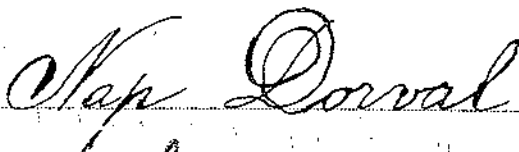
{ *A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

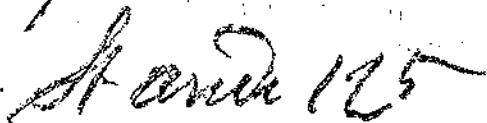
Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature 

MONTREAL, 26 Septembre 1889.



N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *J B T DeLong*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Handwritten number 129

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *J. Leconte*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Hand 133 1/2

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et à Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *M. J. Bouchard*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Handwritten 153

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

S. Malo 159 St-Jacques

MONTRÉAL, 26 Septembre 1889.

St-Jacques 159

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

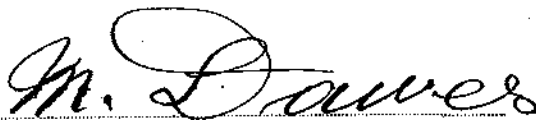
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

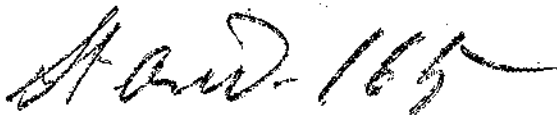
OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



MONTREAL, 26 Septembre 1889.



N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *O. Robert Lette*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Lette 1889

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

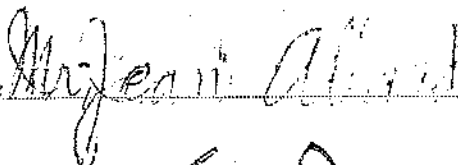
*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature 

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Alard 1889

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *O. Robert*
17 1/2 Rue St André

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

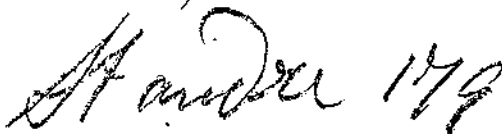
OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



MONTREAL, 26 Septembre 1889.



N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

Elz Leprieux

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Hand 193

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

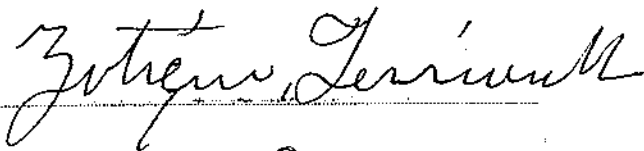
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



MONTREAL, 26 Septembre 1889.



N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

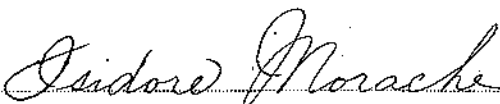
*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature 

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

215 St Andre

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

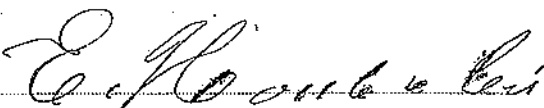
*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature 

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Hand 431

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

Aris Labrecque

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

St-Jacques 271

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Olivier Robert*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

237 St André

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur: le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

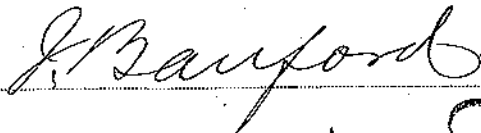
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

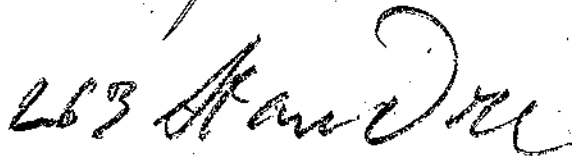
OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



MONTREAL, 26 Septembre 1889.



N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Olivier Robert*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

265 St-Jacques

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature Charles Bouchard

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

269 Montreuil

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montréal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

J. B. Lavoie

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

289 Andre

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Joseph Lauzon*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

279 St. Anne

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *L. Garvais*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

271 St Andrew

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *M^r Ernest Leger*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

W. J. Anderson

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

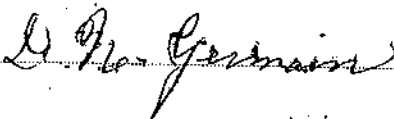
*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature 

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

28 Rue A. ...

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

S. Riopelle

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

289 St. Andre

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A. Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature: *Gustave Labelle*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

285 Avenue

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

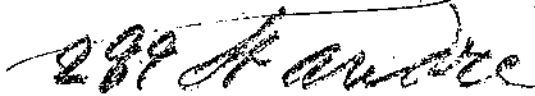
Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature 

MONTREAL, 26 Septembre 1889.



N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

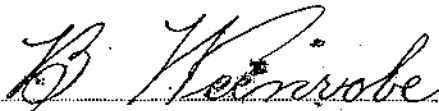
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



MONTREAL, 26 Septembre 1889.



N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *N^o 13 = Napoléon Tessier*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

St André 142

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature.....

Olivier Robert

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Annuaire 130

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et à Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

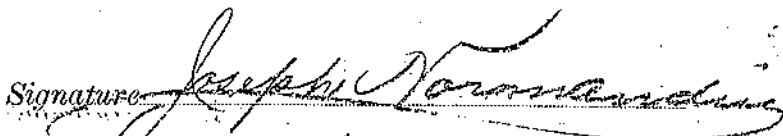
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.


OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



MONTREAL, 26 Septembre 1889.



N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



MONTREAL, 26 Septembre 1889.

St André 274

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

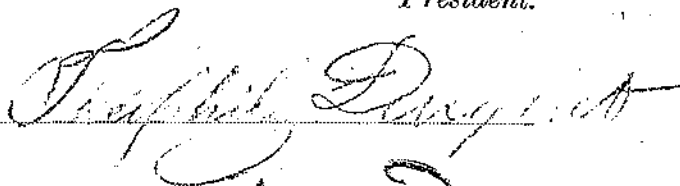
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



MONTREAL, 26 Septembre 1889.

140 St Andre 242

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Henri Lachapelle*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

100 St-Jacques 228

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

Gilbert Gagnon

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

me Hurdue 210

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature.....

M. Cassin

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

M. St. Denis 190

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature Achille Phany

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

via A Andre 1882

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

Jos Ledras

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Rue St-andre 178

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Charles N. Préville*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

A. André 176

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature: *Merci Constant*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

M. A. André 128

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

J. W. Foucher,

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

140

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature J. Beauchemin

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

rue St-Jacques 132

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

D. Séguin

122 St André

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature... *J. P. Deschamps*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

rue St-Jacques 116

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature Henri Peltier

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

118 St André

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

E. W. Stanton

126 St. André

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

via St. André

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

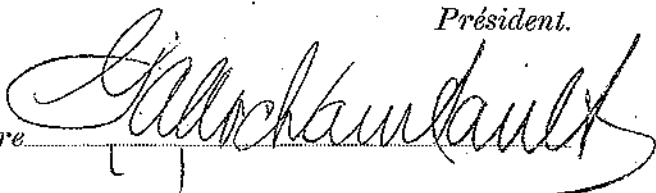
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Rue St Andre 158

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

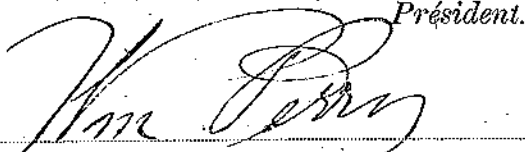
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



MONTREAL, 26 Septembre 1889.



N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

Archives de la Ville de Montréal

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

Ludya Gault

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

168 St Andre

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

Archives de la Ville de Montréal

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*


Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

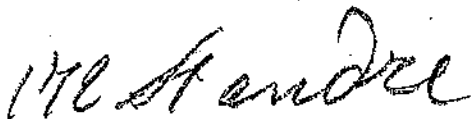
OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature.....



MONTRÉAL, 26 Septembre 1889.



N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

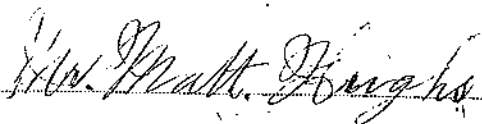
*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature 

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

176 St Andre

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

224 St André *Signature* *L. N. A. P. P. P. P.*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B. — Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

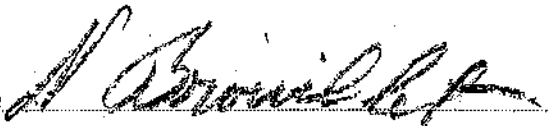
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

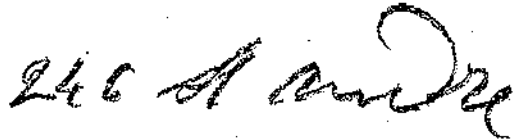
OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



MONTREAL, 26 Septembre 1889.



N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Marcisse Leonard*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Joe Visitation

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Pierre Lafontaine 210*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

210 Visitation

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Francis Beaudin*

J. H. V. V. V. V. V.

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Mr Alexandre Lapointe*
218 Visitation

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et à Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Joseph Durois*

218 Visitation

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

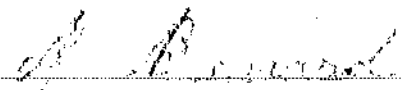
*A Son Honneur le Maire et à Messieurs les Echevins
de la Cité de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature 

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

Archives de la Ville de Montréal

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

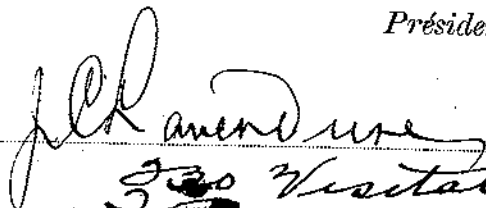
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature:



J. P. Landry
330 Visitation

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

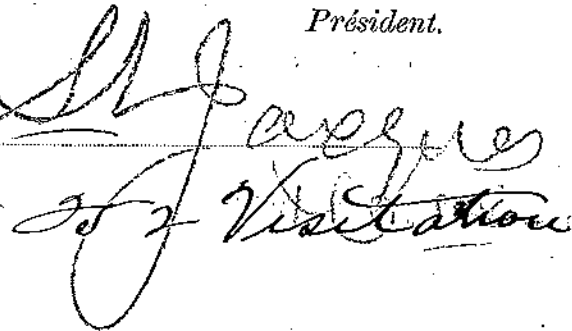
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

A large, cursive handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Olivier Robert', written over a horizontal line. Below the signature, the words 'St Jacques' and 'de Visitation' are written in a similar cursive style.

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

Archives de la Ville de Montréal

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT

Président.

Signature.

Daniel Harouf

362 Visitation

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature Joseph B Desrosiers

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

274 Visitation

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

*Signature Madame Joseph Poirer
278 Visitation*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Olivier Robert*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

311 Visitation

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement, de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

Olivier Robert

316 Visitation

MONTRÉAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

*Jules Syvain
346 Montcalm*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

J. P. Robit

356 Visitation

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

D. J. Gervin

308 Visitation

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Louis Sachapelle*
380 Visitation.

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

Octave Guerin

280 Visitation

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Olivier Robert*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

384 Visitation

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

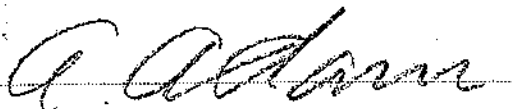
A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature 

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

303 Visitation

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Aimée Pilonneau*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

327 Visitation

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature M. Santoir

MONTRÉAL, 26 Septembre 1889.

209 Visitation

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cité de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

William Hastie

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

St Visitation

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature  Julie David

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

115 Visitation Propriétaire

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A. Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature.....

Louis Laroche

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

239 Visitation

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.
Guillaume El Jaton

Signature

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

253 Visitation

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

*M^{re} Eric Grenier
259 1/2 Visitation*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

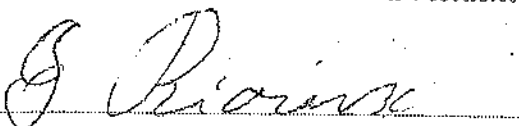
*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature 

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

257 1/2 Visitation

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature.....

Joe Hill

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

348 Visitation

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

7
*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

Louis St-James

MONTRÉAL, 26 Septembre 1889.

384 Visitation

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

72
*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cité de Montreal.*

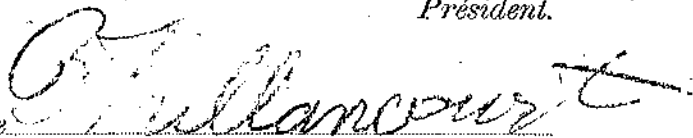
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



MONTREAL, 26 Septembre 1889.

206 Visitation

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER, ROBERT,

Président.

Signature.....

P. Lantier

307 Visitation

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Charles Miller*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

313 Visitation

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

M. G. Larivière
319 Visitation

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

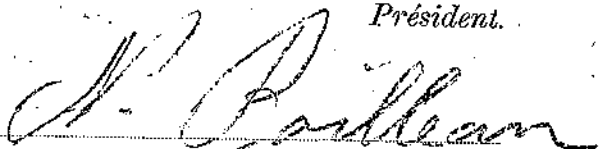
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



36 3/4 Visitation

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature. M^r J B Limoges

365 Visitation

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

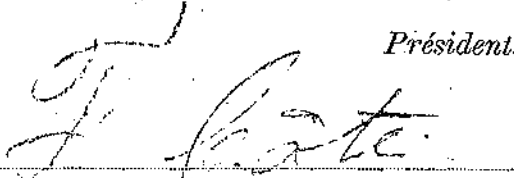
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



MONTREAL, 26 Septembre 1889.

367 Visitation

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

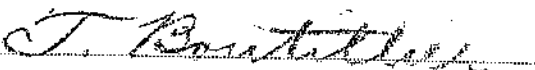
À Son Honneur le Maire et à Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

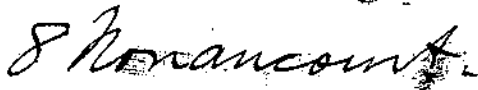
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature 



MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

3 A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

P. St. Jacques

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

G. Rouancourt

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

6 A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

Theodor Joly

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

13 Bonaventure

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

6 A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature. *H. L. Belle*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

3 Ronancourt

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

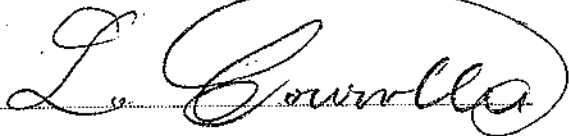
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



MONTRÉAL, 26 Septembre 1889.

302 Logan

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Edmond Yve*

306 Ryan

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Napoleon Tourville*
311 Doyon

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et à Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

Louis Rappier

325 Pagan

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

Archives de la Ville de Montréal

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature.....

Yves D. Dubeuil
323 Dagen

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

L. J. Gagnon

137 King St

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

À Son Honneur le Maire et à Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

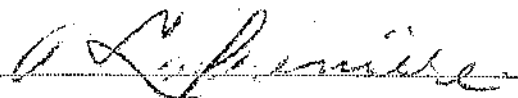
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

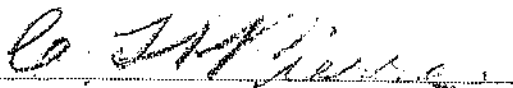
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



344 Logan

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature H. K. Desautels

334 Logan

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

Archives de la Ville de Montréal

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Médard Leclaire*

326 Pagan

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

À Son Honneur le Maire et à Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Francois Plante*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

324 Logan

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

J. Germain
324 Boyan

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Cesaire Morache*

254 Logan

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

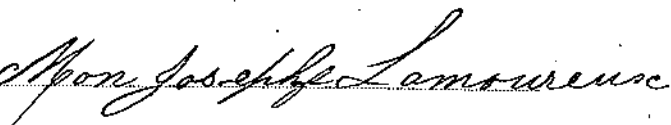
A. Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature 

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

358 Logan

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

¶ *A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature Victor Lemay
368 Rue Hogan

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

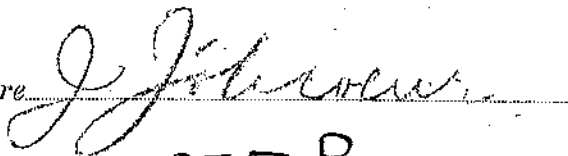
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



375 Layan

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

W. J. Austin

373 Logan

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature.....

N. Ouellette
355 Lagan

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature. F. B. Desrochers

2 Robini

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Charles Demers*
2 Robin

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.


*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature 

MONTREAL, 26 Septembre 1889.



N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

Rue
Robina
au fond de
la rue

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Alph. J. Vaillan court*

MONTRÉAL, 26 Septembre 1889.

28. Robur

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *J. B. Chamberland*
2.3 Robin

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

E. Calabre

334 La Fontaine

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature 

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

332 Lafontaine

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Francis Madors*
330 Lafontaine

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

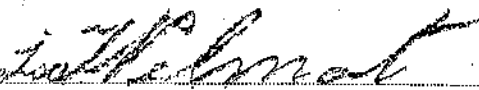
A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature: 

316 LaFontaine

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.


*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

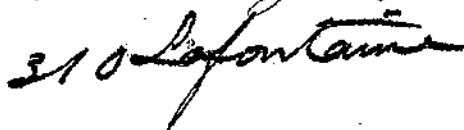
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature 



MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

Louis Gauthier

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

306 Lafontaine

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

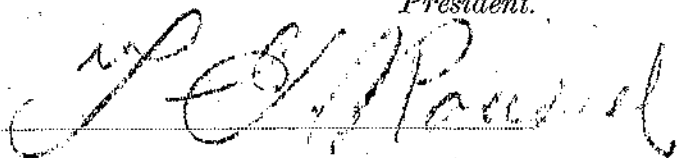
Les soussignés* contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le ~~montant~~ montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



MONTREAL, 26 Septembre 1889.

266 Lafontaine

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

A. C. Duvivier
243 Lafontaine

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*À Son Honneur le Maire et à Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

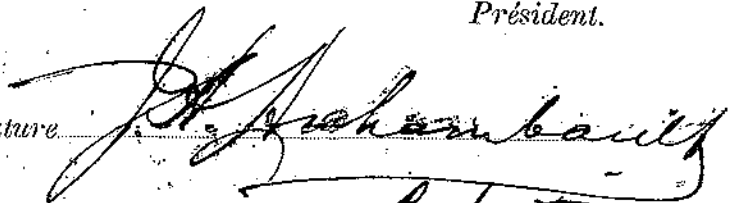
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



MONTRÉAL, 26 Septembre 1889.

285 Lafontaine

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

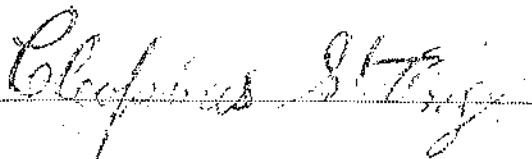
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



MONTREAL, 26 Septembre 1889.



N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

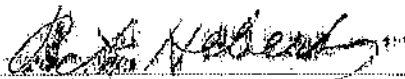
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



MONTREAL, 26 Septembre 1889.



N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

1 A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Thomas Charbonneau*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

273
Antoine Lafontaine

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature J. Lafauce

MONTRÉAL, 26 Septembre 1889.

301 Lafontaine

(voir l'autre côté)

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

E. Lafrance
301

*A Son Honneur le Maire et à Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

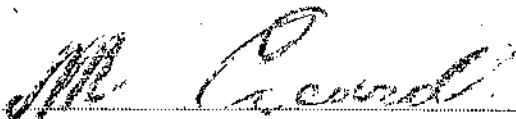
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



303 Lafontaine

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

★ *A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés, contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

Paul Laurin
307 Lafontaine

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

N. Thérien

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

*Olivier Robert
313 Lafontaine*

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

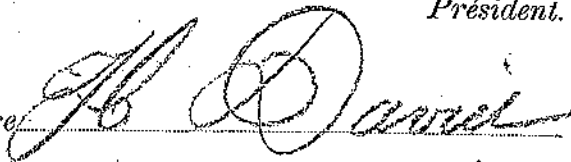
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



1143 Ontario

MONTRÉAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

• *A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature.....

J. Dufour
1076 Ontario

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

E. Barnabé

MONTRÉAL, 26 Septembre 1889.

1072 Ontario

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

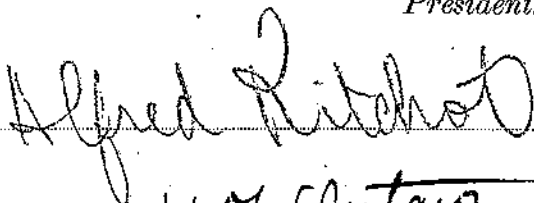
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



1106 Centavo

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

● *A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature.....

O. Meunier
1106 Ontario

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

Legier Jean
1116 Ontario

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

Anselme Laporte

1130 Ontario

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature. Albert Minard
1137 Ontario

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature:

Docteur S. Boucher

1133 Ontario

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

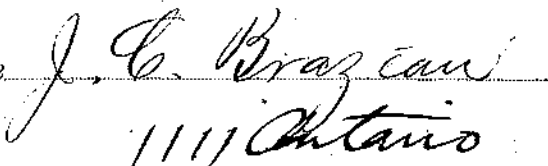
*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature 
1111 *St-Jacques*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

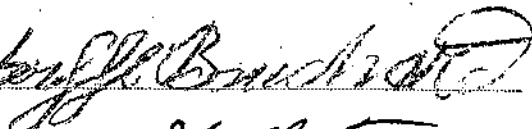
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



1026 Ontario

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

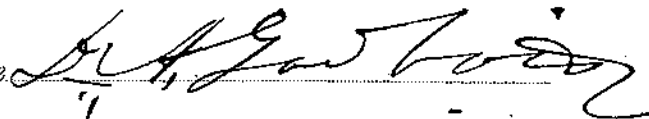
68 *A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER. ROBERT,

Président.

Signature 

MONTRÉAL, 26 Septembre 1889.

1054 Ontario

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



MONTREAL, 26 Septembre 1889.



N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

8) *A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

Louis Beaudin

1142 Ontario

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

Archives de la Ville de Montréal

À Son Honneur le Maire et à Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



1142 Ontario

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

13 A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



1142 Ontario -

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

*Robt. Dupresne
1192 Ontario*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

S. P. Denis

1199 Ontario

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

✶ *A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature Narcisse Lalumière

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

16 Parker

(voir l'autre cote)

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

J. J. J. J. J.
14 Parker

MONTRÉAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et à Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

G. Trudeau

5 Parker.

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

Archives de la Ville de Montréal

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

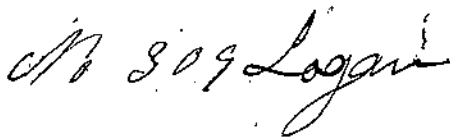
Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature 

MONTREAL, 26 Septembre 1889.



N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

O. Robert x
361 Logan

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Olivier Robert*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

18 Robin.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *A. Martineau*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

299 Logan -

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature.....



30 Robin

MONTRÉAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature.....

O. Robert
10. Bonancont.

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Louis Durocher propriétaire*
36 Robin.

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal. 12

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

J. M. Daley

MONTRÉAL, 26 Septembre 1889.

208 Sherbrooke.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

Archives de la Ville de Montréal

J. J. Daley
107 Sherburne St

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement, de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Narcisse Barrette*

MONTRÉAL, 26 Septembre 1889.

*gvs Barrette
Président*

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

308

pas signé

le 10

le 10

le 10

le 10

le 10

le 10

le 10

le 10

le 10

le 10

le 10

le 10

le 10

le 10

le 10

le 10

le 10

le 10

le 10

le 10

le 10

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

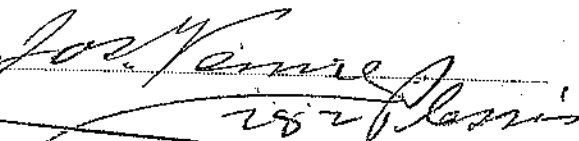
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



MONTRÉAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

~~122~~

Polessis
282

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

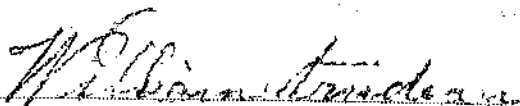
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Rue Massonneuve 328

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature J. Charbonneau

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

376 Maisonneuve

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

Archives de la Ville de Montréal

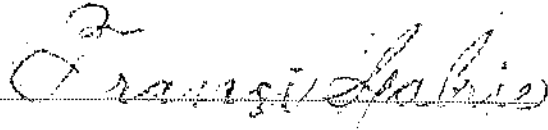
A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature  +

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

376 Maisonneuve

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

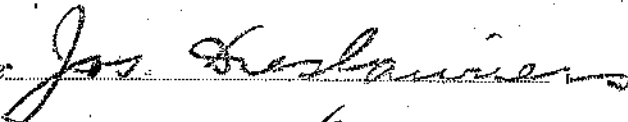
*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature 

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

335 Maconnewe

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

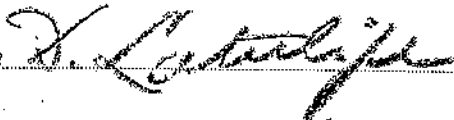
*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature 

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

633 Maisonneuve

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

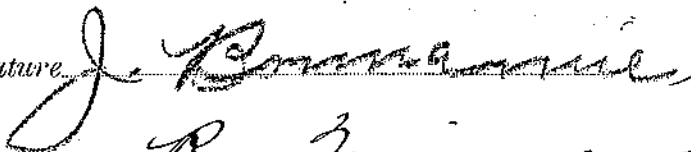
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



MONTREAL, 26 Septembre 1889.

*Rue Maisonneuve
Cordonnier*

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

Rue
Mauricie
Cordeliers

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Eugène Grouette*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

89 Maple

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Edouard Caron*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

J. S. Massé

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Serafin Boucher*

MONTRÉAL, 26 Septembre 1889.

125 Maple

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

Serafin Boucher

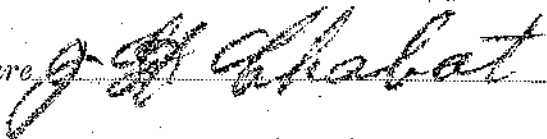
*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature 

MONTREAL, 26 Septembre 1889. *128 Deserables*

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer, que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature J. O. Robert

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

J. H. Maple

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

Joseph Lavigne

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

90 Maple

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

5
A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature.....

Mr Jules Estéris

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

OS Maple

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature.....

H. Duverger

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

91 Cherrier

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

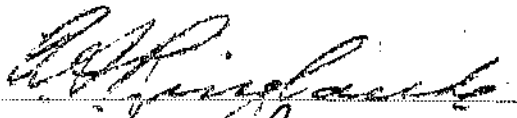
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



MONTREAL, 26 Septembre 1889.



N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

H. S. Shaw
31 Cherrier

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

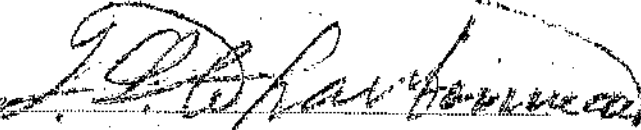
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



MONTREAL, 26 Septembre 1889.

636 herrier

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

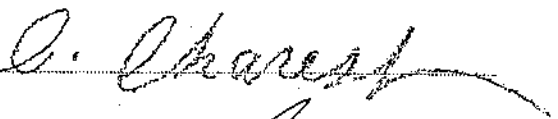
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



MONTREAL, 26 Septembre 1889.



N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

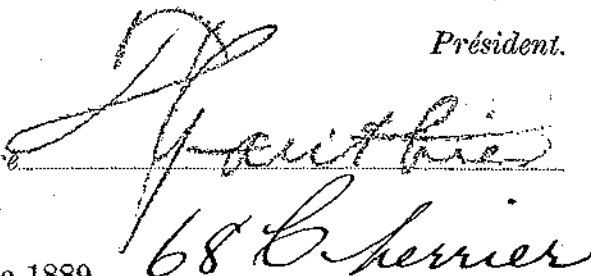
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



68 Sherbrooke

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

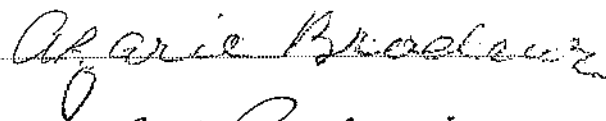
*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature 

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Co Churrier

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *N. Laurin*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

19 Jca Echevins

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

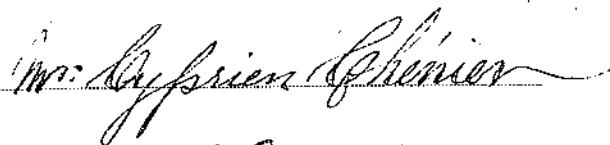
*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

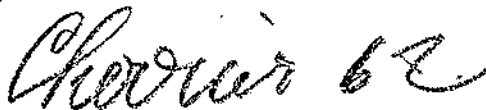
Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature 

MONTREAL, 26 Septembre 1889.



N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

J. A. Duchambault

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

287 St Christophe

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Sbn Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*


Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

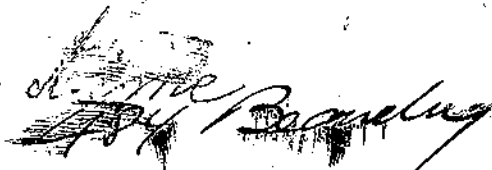
OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



MONTREAL, 26 Septembre 1889.



N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et à Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

Pierre Bellet

232 Beaudry

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature..... *Bonnet Tonger*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

236 Beaudry

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *M. Petel*

228 Beaudry

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *E. Chadeau*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

236 Beaudry

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

E. d'Amour Nadeau

226 Beaudry

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature Louis Laerose

MONTRÉAL, 26 Septembre 1889.

226 Beaudry

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature Aloise Fauriol

222 Bonduy

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

Archives de la Ville de Montréal

41.
A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

J. B. A. Marin

2203e avenue

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *François Vinet*

21 *Beaudry*
MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain; car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature Louis Leconte

202 Beaudry

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

O. de la Roche Major

Beaudry

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

4. *A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

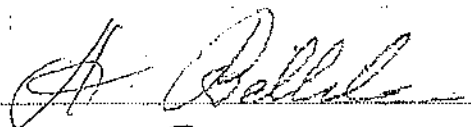
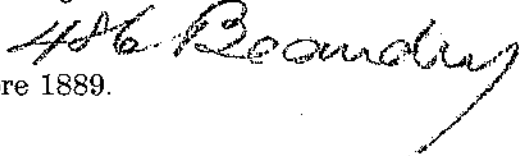
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

Georges Michaud

482 Beaudry

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature.....

O. Chausse &
467 Beaudry

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

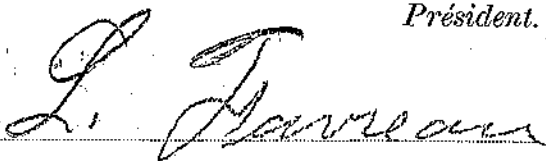
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

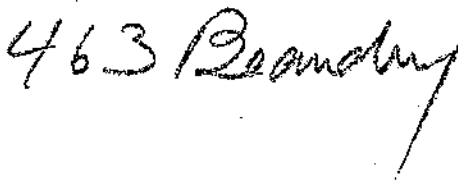
OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



MONTREAL, 26 Septembre 1889.



N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

O. Labelle

457 Beaudry

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature E. Bélair

457 Beaudry

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature 

MONTRÉAL, 26 Septembre 1889.

457 Beaudry

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

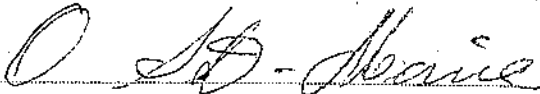
A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature 

MONTREAL, 26 Septembre 1889.



N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

* A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

A. Menard
463 Beaudry

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature.....

MONTRÉAL, 26 Septembre 1889.

Joseph Corbeille
221 Beaudry

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur, demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

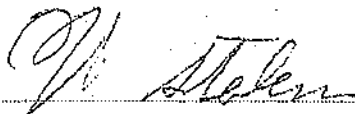
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



227 Beaudry

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

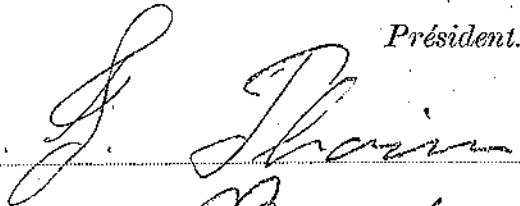
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



239 Beaudry

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

E. Montminy
245 Beaubien

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

Archives de la Ville de Montréal

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié, la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

Narcisse P. Olivier

245¹/₂ Beaudry

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature.....

Alex. Lemieux

276 Beaudry

MONTRÉAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

G. Richard

273 Beaudry

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

*J Bto Pelletier
275 Beaudry*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature.....

*Joseph Sarasin
244 Beaudry*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

• *A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *William Bernard*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Wm Bernard

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

Archives de la Ville de Montréal

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Gilbert Demers*

276 Beaudry

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

• *A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Ovila Lachapelle*
Rue Beaubien. N° 295

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

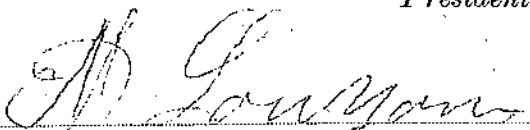
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



MONTREAL, 26 Septembre 1889.

325 Beaudry

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et à Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

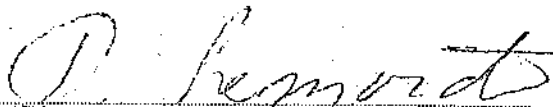
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature.



308 Beaudry

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

❖ *A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature Joseph St-Amant
3201 Beaudry

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,
Président.

Signature *L. D. Caillie*
242 Beaudry

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

59
A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Joseph Drapeau

Signature

397 Beaudry

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature Martin Rickman,

312 Beaudry

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

À Son Honneur le Maire et à Messieurs les Echevins
de la Cité de Montréal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature Albert Lussier

MONTRÉAL, 26 Septembre 1889.

314 Beaudry

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cité de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

*Joseph Patry
310 Beaudry*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

Ludger Emard
J. B. Beaudry

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montréal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

John Alexander

302 Beaudry

MONTRÉAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

W. Gayard Evans
L. J. B. Beaudin

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

Archives de la Ville de Montréal

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature M. Joseph Loiseau

294/2e année

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

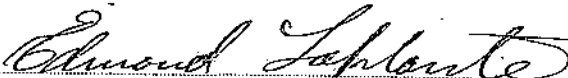
*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature 

286 Beaumont

MONTRÉAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *J. Charbonneau*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

260 Beaulieu

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

☛ *A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Dame Y. C. Aug. No. 111*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

268 Beauchamp

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

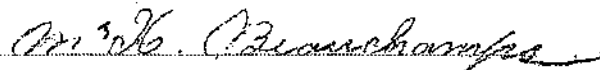
*À Son Honneur le Maire et à Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

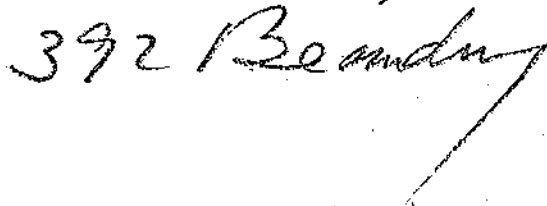
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature 



MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

. Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature M^r A. Dussault

392 Beaudry

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Pierre Racette*

J. B. M. Simard

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

398 1/2 Beaudry

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut fier cette requête au Conseil cette semaine.

Archives de la Ville de Montréal

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Alphonse Deslauriers*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Ephrem Douleau*

394 Beaudry

MONTRÉAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

Louis C. Franchets

396 Beaudry

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et à Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

*Messieurs Fontaine
396 Beaudry*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

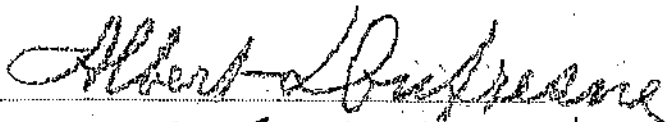
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature.



396 Beaudry

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Civile Tenne*

400 Beaudry

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

H. Leclerc

412 Beaudry

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

Archives de la Ville de Montréal

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Telesphore Faneau -*
1188 Rue Ontario -

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature..... *E. Chausse*
Propriétaire

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

332 Mansonnelle

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature Napoleon Roy.

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

1158 Ontario

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Alf. Roy fils*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

1158 Ontario

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.


*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature 

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

M. P. 352

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques' de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Victor Valiquette*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Mme Plessis 365

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

Archives de la Ville de Montréal

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Safia Lalumière*

MONTRÉAL, 26 Septembre 1889.

Rue Press 958

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

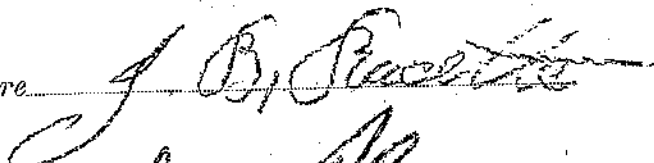
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

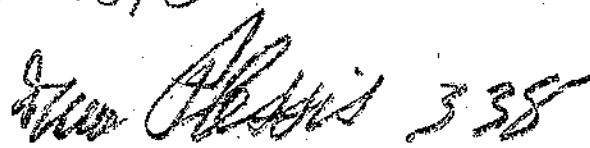
OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



MONTREAL, 26 Septembre 1889.



N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature Louis Leriche

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Rue St-Jacques 322

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

Archives de la Ville de Montréal

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature Wm. Las Plantes

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Vue Plessis 316

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

Archives de la Ville de Montréal

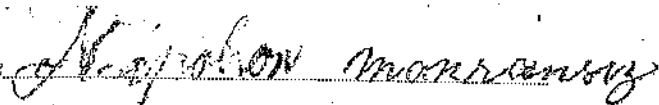
*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature  *montrénois*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

rue Deshaies 320

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

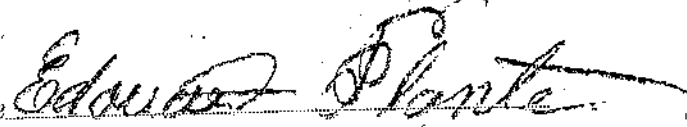
*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature 

MONTREAL, 26 Septembre 1889

ru Pleiss 3/4

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

Archives de la Ville de Montréal

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

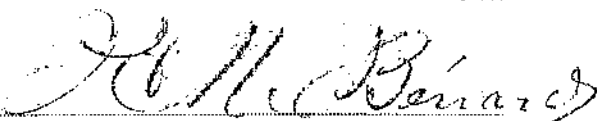
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

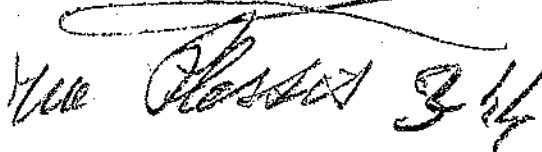
OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



MONTREAL, 26 Septembre 1889.



N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire. et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

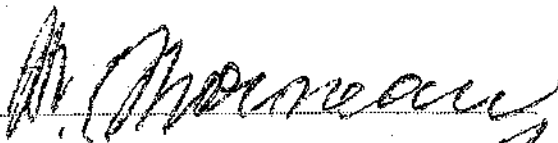
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.


- OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



MONTREAL, 26 Septembre 1889.



N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

Charles Lavelle

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Yves Pichon 250

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché; au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Bruno Traut*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Kau Plessis 298

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

*Poudend Trudel
Grosier*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Vue Plessis 268

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

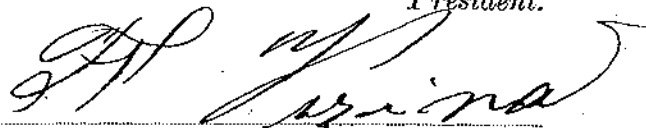
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Rue Plessis 264

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature Ignace Bourget

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Recu St-Jacques 248

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

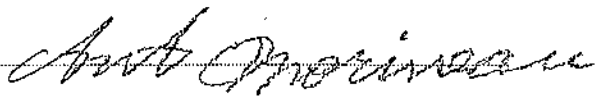
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

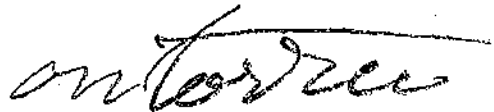
OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



MONTREAL, 26 Septembre 1889.



N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature. Claude Digne

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Mme St. Denis 245

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et à Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

A. Lamarche

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Me Plessis 240

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

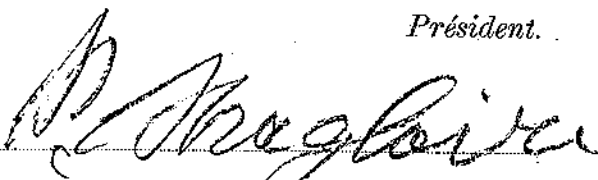
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

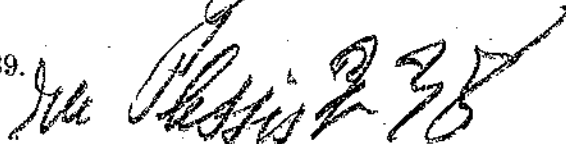
OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature.



MONTREAL, 26 Septembre 1889.



N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature G. Vadeboncoeur

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Mr. Plattis 236

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

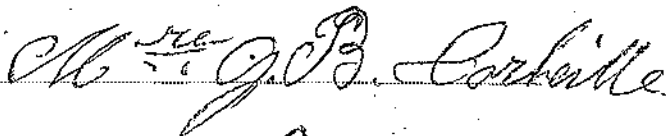
*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature 

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

du Boite 249

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Filomena Carm*

MONTRÉAL, 26 Septembre 1889.

Que. Desis 247

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

Archives de la Ville de Montréal

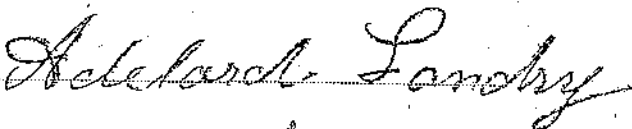
*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature 

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Rue Ste Marie 251

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature.....

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Siméon Paichard

Rue Ste-Anne 294

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Mathias Malette*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Rue St-Jacques 277

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Olivier Robert*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Mr. Plessis 295

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature _____



MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Rue St-Jacques 305

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature.....

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Noe Sepin
avec Robert 303

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Olivier Robert*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

M. Plessis 711

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Samuel Poiry*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Mme Poiry 3/9

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et à Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature J. P. Charland

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Mme Plessis 319

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature.....

O. Demery
E. Demery
Rue Ste-Catherine 335

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*


Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



MONTREAL, 26 Septembre 1889.

*1000
Rue Fleury 351*

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

S' A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *J. P. Royer*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Mme Plessis 394

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature Camille D. Gobien

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Une Place 576

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer-le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature Joseph Demise

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Mme. Robert 37/2

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

81 A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cité de Montreal.

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

Joseph Lord

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Rue St-Jacques 368

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et à Messieurs les Echevins
de la Cité de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature *Alph. Paré*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

364 Plessis

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature Pierre Jandras

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

Yva Plessis 248

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

Henri Beaupré

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.

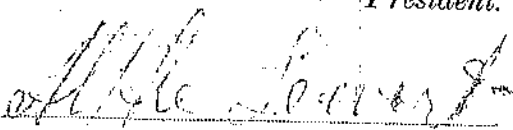
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature



MONTREAL, 26 Septembre 1889.

1069 rue principale

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

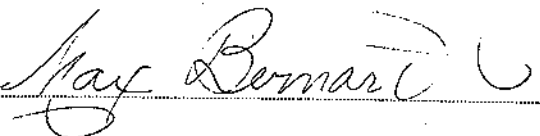
*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature 

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

1047 Magnanville

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

Geo. T. Pratte

MONTRÉAL, 26 Septembre 1889.

1075 King Street

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

O. S. Rivet
1101 Ontario

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

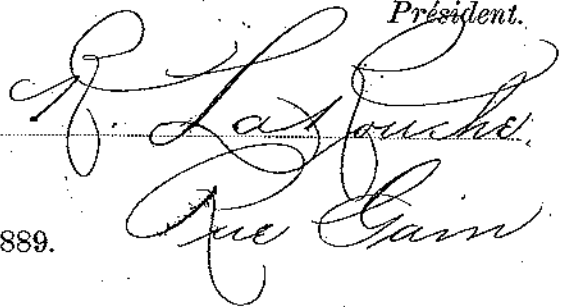
Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

A large, ornate handwritten signature in cursive script, appearing to read 'R. Lafouche'. The signature is written in dark ink and is positioned to the right of the 'Signature' label. Below the main signature, there is a smaller, less legible cursive mark that could be interpreted as 'Que Gain'.

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

*Monica Labelle
rue Saint
Esprit*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

*August St Jean
Officier, rue Duane
312 Saint,*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

*A Son Honneur le Maire et a Messieurs les Echevins
de la Cite de Montreal.*

Les soussignés contribuables du Quartier St-Jacques de cette cité, vous prient respectueusement de bien vouloir reconsidérer que l'agrandissement projeté du Marché St-Jacques n'a pas sa raison d'être, et qu'il serait plutôt préférable de le démolir complètement, et d'employer le montant de \$5000, qui a été voté pour cette fin, à l'amélioration de nos rues, qui sont en plusieurs endroits dans un état pitoyable.

Si la Corporation ne juge pas à propos de démolir immédiatement le Marché, au moins qu'elle diminue de moitié la distance actuelle de cinq cents verges du Marché St-Jacques seulement. Mais il serait préférable de le démolir.

OLIVIER ROBERT,

Président.

Signature

*Olivier Robert
Président*

MONTREAL, 26 Septembre 1889.

N. B.—Ayez donc la bonté de signer cette requête si elle vous convient, et la remettre au porteur demain, car il faut filer cette requête au Conseil cette semaine.

Archives de la Ville de Montréal